



Le paillage

En milieu urbain comme en milieu rural, la gestion des pieds d'arbres peut être facilitée par différentes astuces. Paillage, plantes couvre-sols, semis de prairies fleuries, revêtement perméable, ..., permettent de réduire considérablement l'entretien des pieds d'arbres et particulièrement le travail de désherbage. De plus, la plupart de ces astuces sont favorables à la santé de l'arbre, au contraire de la gestion de l'herbe qui entraîne souvent une dégradation de son état sanitaire (plaies, mise à nu des racines, tassement du sol, ...).

Qu'il soit organique, minéral, acheté dans le commerce ou récupéré, le principe du paillage est le même : **épandre sur le sol une couche de matériau** suffisante pour empêcher (ou du moins réduire) le développement des herbes non désirées, et ainsi limiter le désherbage.

Paillage organique

Pour les paillages organiques (copeaux de bois, paillis de miscanthus, de chanvre, de lin, écorces de pin,...), il est recommandé d'appliquer une couche d'**au moins 8 cm d'épaisseur**, afin de limiter efficacement la venue de plantes indésirables.

Contrairement aux paillages minéraux, les paillages organiques **se dégradent avec le temps**. Il faut donc en rajouter régulièrement; mais en se dégradant, la matière organique enrichit le sol en éléments nutritifs, ainsi disponibles pour l'arbre.

Autre avantage, il **préserve l'humidité du sol**.

Enfin, la diversité de la **faune du sol est plus importante** sous un paillage de copeaux de bois. Un sol vivant est essentiel à la bonne santé des arbres.

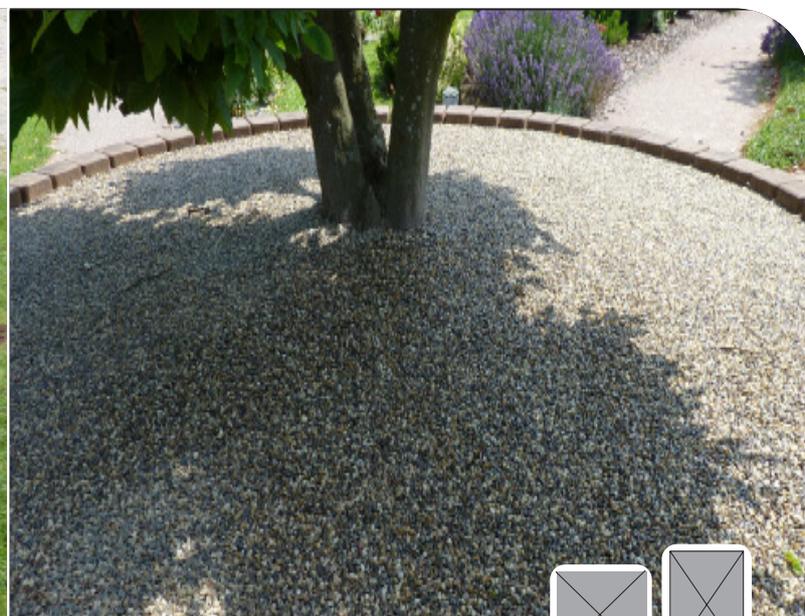
Les paillages organiques diffèrent par leur couleur, leur calibre et leurs propriétés physicochimiques. **Plus le calibre est fin**, plus le paillage se dégradera rapidement et **plus il faudra en rajouter**.

Notons que la «tenue» du paillage organique dépend de l'aménagement du pied d'arbre. En effet, si le paillage n'est pas contenu par une bordure suffisamment haute, il risque de se répandre en cas de fortes pluies ou de vent. Le paillage minéral (de gros calibre) peut éviter ces problèmes.

Paillage minéral

La paillage minéral (ardoises, galets, pouzzolane,...) présente l'avantage de ne pas se dégrader, mais est moins intéressant au niveau de la qualité du sol. **Les paillages organiques sont donc à privilégier aux pieds des arbres.**

Vous trouverez plus d'informations sur le paillage dans notre fiche consacrée au désherbage.





Le semis de prairie fleurie

Le semis de prairies fleuries est un autre moyen de couvrir le sol aux pieds des arbres, de manière à **réduire leur entretien**, en limitant le temps alloué aux finitions de tonte. Cela contribue aussi à l'embellissement d'un site et offre de la nourriture à de nombreux insectes.

Cette pratique se prête aussi bien aux pieds d'arbres en **milieu urbain** qu'en **milieu rural**, qu'ils soient en fosses de plantation ou en pleine terre.

Ce qui constitue la principale limite à cette pratique est **l'ensoleillement**. La plupart des mélanges de prairie fleurie requièrent beaucoup de lumière. Au pied de jeunes arbres, l'ensoleillement est en général suffisant, mais diminue au cours de la croissance de l'arbre. Notons que certains fournisseurs proposent des mélanges adaptés aux zones ombragées, mais ceux-ci demandent encore un minimum d'ensoleillement.

Une autre limite pourrait être la possibilité de **travailler le sol**. En effet, la plupart des mélanges de prairies fleuries doivent être **semés sur un sol nu**. Ceci nécessite de pouvoir travailler le sol au moins superficiellement, ce qui peut poser problème si l'arbre a des racines affleurantes.

On trouve deux grandes sortes de mélanges de prairies fleuries dans le commerce :

- Les mélanges **d'espèces indigènes**
- Les mélanges **d'espèces horticoles**

Le choix entre ces deux sortes se fait en fonction du type de fleurissement souhaité, de l'usage, de la localisation du lieu et de la durée de fleurissement souhaitée.

Il est toujours possible de faire des mélanges mixtes horticoles/indigènes, qui combinent les avantages du premier, en termes de fleurissement, et les avantages du second pour la biodiversité.



La fauche et la tolérance à la végétation spontanée

On a souvent tendance à l'oublier, mais il n'est pas toujours nécessaire de planter, semer ou désherber. C'est le principe de la tolérance à la végétation spontanée et de la fauche, qui peut s'appliquer à certains pieds d'arbres. Il s'agit simplement de **laisser pousser la végétation spontanée et de la faucher une fois par an**, ou de tondre plus régulièrement si nécessaire.

Cette pratique est certainement **la plus favorable à la santé de l'arbre**, surtout si le produit de fauche est laissé sur place. En effet, non seulement cela réduit les interventions au minimum, mais la végétation une fois coupée apporte en plus de la matière organique et des éléments nutritifs à l'arbre et évite que le sol se tasse trop vite.

Le principal frein à cette pratique est certainement la mentalité générale, qui veut que les espaces soient (ou du moins aient l'air) gérés. Il est donc souvent nécessaire de commencer par **sensibiliser et former** le personnel d'entretien et **d'informer** ensuite les citoyens et les passants qu'il ne s'agit pas d'un abandon, mais bien d'une remise en question des pratiques.

L'asbl Adalia 2.0 a développé une série d'**outils de communication** (panneaux de sensibilisation, articles à insérer dans le bulletin communal,...) qui peuvent vous y aider.

L'acceptation de la végétation spontanée est souvent plus facile dans un cadre de verdure (campagne, parc, square, bois, zone naturelle,...) que dans un cadre minéralisé (trottoir, place, parking en pavés, gravier, asphalte,...).

Elle est possible dans les deux cas mais une communication sera encore plus nécessaire dans les cadres minéralisés.

